

Délibération n°817 Conseil de développement : réponse aux aspirations citoyennes

Réunion du Comité Syndical du 27 mars 2024

Effectif légal du conseil syndical : 64 Nombre de conseillers en exercice : 64 Nombre de conseillers présents : 37 Nombre de conseillers représentés : 2

Nombre de votants : 39

Convoqué le 12 mars 2024, le conseil syndical s'est réuni le 27 mars 2024 à 18h00, Salle d'Assemblée de Clermont Auvergne Métropole (7ème étage), 64 avenue de l'Union Soviétique à Clermont-Ferrand, sous la présidence de Monsieur Dominique ADENOT.

117° Séance

Étaient présents les délégués dont les noms suivent :

Monsieur Dominique ADENOT Monsieur Claude AUBERT

Monsieur Jérôme AUSLENDER

Monsieur José BELDA

Monsieur Nicolas BONNET

Monsieur Frédéric BONNICHON

Monsieur Philippe CARTAILLER

Monsieur Jean-Christophe CERVANTES

Monsieur Gérard CHANSARD Monsieur Jean-Michel CHARLAT

Monsieur Alain DEAT

Madame Blandine GALLIOT

Monsieur Dominique GUÉLON

Monsieur Gérard GUILLAUME

Monsieur Jean-Pierre HEBRARD

Monsical Scall Fiction Hebitant

Monsieur Jacques LARDANS

Madame Christine LECHEVALLIER

Monsieur André MAGNOUX Madame Christine MANDON Madame Nathalie MARIN

Monsieur Christian MELIS

Madame Danielle MISIC

Madame Christine PACAUD

Monsieur Gilles PAULET

Madame Mina PERRIN

Monsieur Gilles PÉTEL

Monsieur Pascal PIGOT

Monsieur Jérôme PIREYRE

Monsieur Stéphane PONCE

Monsieur Marc REGNOUX

Monsieur Jean-Pierre ROUSSEL

Madame Valérie ROUX

Monsieur Bruno VALLADIER

Madame Nadine VALLESPI

Monsieur Dominique VAURIS

Monsieur Gilles VESCOVI

Monsieur Roland GRENET

Étaient excusés / absents :

Monsieur Claude AIGUESPARSES
Monsieur Marcel ALEDO
Monsieur Dominique BANNIER
Monsieur Nicolas BEAURE
Monsieur Jean-Pierre BRENAS
Monsieur Éric BRUN
Monsieur Alain CHARLAT
Monsieur Antoine DESFORGES
Madame Nathalie DOS SANTOS
Monsieur Gérard DUBOIS
Madame Catherine FROMAGE
Monsieur Éric GRENET
Monsieur Yann GUILLEVIC
Monsieur Sylverin KEMMOE

Monsieur Michel LACROIX
Monsieur Jean-Marc LAVIGNE
Madame Dominique MARQUIE
Monsieur Cédric MEYNIER
Monsieur Sébastien MORIN
Monsieur Jean-Marc MORVAN
Monsieur Jean-Michel ONDET
Monsieur Pierre PÉCOUL
Madame Anne-Marie PICARD
Monsieur François REPOLT
Monsieur Bruno RESSOUCHE
Madame Sandrine ROUSSEL
Monsieur Laurent THEVENOT
Monsieur Nicolas WEINMEISTER

Avaient donné pouvoir :

Madame Catherine FROMAGE Madame Sandrine ROUSSEL à à Monsieur Gilles PAULET Monsieur Dominique ADENOT

Conseil de développement : réponse aux aspirations citoyennes

Le 5 juillet 2022, le PETR du Grand Clermont, Billom Communauté, Clermont Auvergne Métropole, Mond'Arverne Communauté et Riom Limagne et Volcans ont confié une saisine au Conseil de développement sur l'avenir du territoire, dans le but d'enrichir la réflexion sur la révision du SCoT :

En 2050 sur le territoire du Grand Clermont, la vie est sobre, avec une belle qualité de vie et la justice sociale est garantie. Sur quels chemins nous engageons-nous dès aujourd'hui pour y arriver?

Le 11 octobre 2023, au terme de 11 mois de réunions, le Conseil de développement a présenté les résultats de son travail, composé de 21 aspirations citoyennes qui sont autant d'orientations souhaitées par les citoyens pour le futur SCoT.

Le 1^{er} février 2023, par délibération n°769, le PETR du Grand Clermont a co-signé une Charte de partenariat avec le Conseil de développement. Ce document fixe les engagements réciproques d'une part du Grand Clermont et de ses 4 EPCI membres et d'autre part du Conseil de développement. Par cette Charte, les élus s'engagent notamment à répondre au travail des citoyens dans un délai de 6 mois après sa présentation.

Ainsi, conformément à cette Charte de partenariat, les élus ont présenté oralement leur réponse aux aspirations citoyennes le 21 mars 2024 (voir document en annexe).

Cette réponse s'appuie sur les enjeux identifiés par la commission urbanisme du Grand Clermont pour le futur SCoT; ce travail réalisé d'octobre à décembre ayant été nourri notamment par les aspirations citoyennes du Conseil de développement. La réponse consiste donc en une mise avant des liens entre ces enjeux et les aspirations citoyennes et à affirmer au Conseil de développement qu'il continuera à être associé à la révision du SCoT. C'est dans cette optique, que lors de la même réunion, une nouvelle saisine lui a été confiée :

Dans le contexte des bouleversements écologiques et des évolutions sociétales, quelles complémentarités et solidarités imaginer entre les différents types de territoire qui composent le Grand Clermont ?

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, décide :

 d'approuver la réponse présentée au Conseil de développement le 21 mars 2024, jointe en annexe à la présente délibération

ADOPTE à l'unanimité des membres présents

À Clermont-Ferrand, le 28 mars 2024.

Dominique ADENOT,

Président.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

063-200048171-20240327-20240327-817-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/04/2024